20, AVENUE APPIA - CH-1211 GENÈVE 27 - SUISSE - TÉL. CENTRAL +41 22 791 2111 - FAX CENTRAL +41 22 791 3111 - WWW.WHO.INT

Réf.: C.L.7.2018

Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé présente ses compliments aux États Membres et a l'honneur de les informer que le document EB142/DIV./3, qui contient la liste des résolutions et décisions adoptées par le Conseil exécutif à sa cent quarante-deuxième session tenue à Genève en janvier 2018, peut être consulté à l'adresse http://apps.who.int/gb/f/f_eb142.html, dans les six langues officielles.

Le Directeur général souhaite appeler en particulier l'attention des États Membres sur les résolutions et décisions ci-après, qui contiennent des recommandations à l'intention de la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé :

EB142.R2	Projet de treizième programme général de travail 2019-2023
EB142.R3	Préparation de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale pour mettre fin à la tuberculose
EB142.R4	Faire face à la charge de mortalité et de morbidité due aux envenimations par morsures de serpents
EB142.R5	Plan d'action mondial de l'OMS pour promouvoir l'activité physique 2018-2030
EB142.R6	Amélioration de l'accès aux technologies d'assistance
EB142.R8	Directeurs généraux adjoints
EB142.R9	Traitements du personnel hors classes et du Directeur général
EB142(1)	Application du Règlement sanitaire international (2005) : projet de plan stratégique mondial quinquennal pour améliorer la préparation et l'action de santé publique, 2018-2023
EB142(3)	Lutter contre la pénurie mondiale de médicaments et de vaccins et en favoriser l'accès
EB142(4)	Stratégie mondiale et Plan d'action pour la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle

Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé saisit cette occasion pour renouveler aux États Membres les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 27 février 2018